L'ABEILLE.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN, 1er. NOVEMBRE 1836.

POUR PRESIDENT
M. VAN BUREN.

POUR VICE-PRESIDENT :
RD. M. JOHNSON.

ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DES E.-U.

1er. DISTRICT	P. PLAUCHÉ.
2me. DISTRICT	T. W. SCOTT.
3me. DISTRICT	T. LANDRY.
4me. DISTRICT	A. MOUTON.
5me. DISTRICT	P. E. BOSSIER.

Assemblée Démocratique dans la 3me. Municipalité.

☞ Les amis de Martin Van Buren sont invités à assister à l'assemblée qui aura lieu aujourd'hui 1er. novembre à 7 heures du soir, au café de M. Philip Powers, encoignure des rues de la Levée et des Champs Elysées, à l'effet d'adopter telles mesures qui doivent assurer le triomphe de leur candidat.

ITEMS.

C'est cette après midi, au cimetière catholique, No. 2, que doit avoir lieu la cérémonie de la commémoration des membres décédés des Cazadores de Orleans.

C'est aussi cette après midi qu'on célébrera dans le même endroit et dans les divers autres cimetières catholiques de la cité la cérémonie funèbre des morts.

Cette époque rappelle à la mémoire de si tristes et douloureux souvenirs qu'il est inutile de recommander à nos citoyens d'observer cette solennité avec tout le respect religieux qu'elle réclame.

—Il y aura demain après midi, au cimetière catholique, une quête en faveur des Orphelins. Une table sera à cet effet placée près de la porte d'entrée portant l'inscription suivante :

"Donnez aux enfans qui n'ont d'appui que dans la charité publique et notre père qui est aux cieux."

Deux jeunes orphelins seront assis à cette table et recueilleront des cœurs sensible et généraux les secours auxquels leur innocence et leur infortune leur doivent tant et de si justes droits.

—Hier, dans l'après-midi, un individu nommé JAMES RYAN s'est pendu par le col à une échelle placé dans la cour d'une maison de la rue St Louis, entre les rues de Chartres et de la Levée. Le malheureux conservait encore sa chaleur naturelle; mais il avait cessé d'exister. On ignore le motif qui a pu porter ce jeune homme à commettre cet acte de désespoir.

On calcule que la majorité à la Louisiane pour les électeurs démocrates est de 3000 voix.

—Divers permutations ont eu lieu dans les Etats-Unis en conséquence de la belle conduite de quelques officiers dans la dernière campagne des Etats-Unis. Le Major B. K. Pierce a été breveté lieutenant colonel le capitaine T. Childs, major; le capitaine William M. Graham, do; le capitaine R. B Lee do; le capitaine J. A Ashby, do; le 1er. lieutenant Campbell Graham, capitaine; le 1er. lieutenant M. S. Maitland, capitaine, et le second lieutenant A. Hebert, 1er. lieutenant.

Le port de *Grand-Key*, des Iles Turques, a été déclaré port libre d'entrepot.

—Le résultat des élections de la Pensylvanie est un des plus beaux triomphes de la cause démocratique 78 électeurs ont été Burénistes ont été élus contre 22 whigs

[illegible] New-Jersey, il y a eu 36 démocrates de nom[illegible] contre 26 Harrisonnistes.

[illegible] journal whig de Philadelphie (le Daily Advertiser) annonce l'arrivée au Mansion house de M. Gorostiza, le ministre mexicain auprès du gouvernement de Washington. Les informations obtenues de source respectable par l'éditeur de ce journal que les négociations ne se sont pas terminées d'une manière satisfaisante, et c'est à cela qu'il faut attribuer le départ de M. Gorostiza et de toute la légation. L'Advertiser termine en disant que cette nouvelle est loin d'être flatteuse pour les amis de la paix et des intérêts commerciaux du pays

Les journaux de Washington ne parlent pas de cette circonstance, d'où nous concluons qu'elle n'est que trop vraie des ennemis de l'administration actuelle.

—De nouveaux règlemens viennent d'être adoptés au gouvernement général, relativement aux irrégularités de la poste. Ils se réduiraient à statuer que tout contracteur qui n'aura pas transporté la malle dans le délai fixé par la loi, jusqu'au terme mentionné par le contrat, sera passible d'une amende lorsqu'il n'aura pas présenté sa justification dans un laps de temps raisonnable.

—M. Francisco Moreno a été reconnu par le Président Jackson en qualité de consul d'Espagne pour le port de Pensacola.

—En vertu d'un décret du gouvernement général, la [illegible] au bureau de la guerre, une cour d'enquête sera ouverte à Fredericksburg (Maryland) pour prendre connaissance des motifs qui ont porté le major général Gaines et le major général Scott à suspendre la campagne de la Floride et des détails qu'ils ont mis à ouvrir et poursuivre la campagne de la Georgie et de l'Alabama contre les Creeks.

—Une autre cour d'enquête sera également tenue à Fort-Gibson (Arkansas) pour examiner la nature des accusations portées par le lieutenant L. B. Northrop contre le cidevant major R. B. Mason, maintenant lieutenant colonel du premier régiment de dragons.

Voici la lettre que M. Avequin nous a fait l'honneur de nous adresser il y a trois jours, et qu'il nous a été impossible de publier, par manque d'espace, dans notre numéro d'hier.

PAROISSE JEFFERSON, 29 oct. 1836.

A Monsieur le Rédacteur de l'Abeille,

Monsieur,

Permettez-moi de vous adresser quelques mots sur les remarques que vous avez insérées dans votre numero du 27 octobre, relativement aux analyses de la canne à sucre.

Vous dites : de nombreuses expériences ont été faites par la chimie moderne sur la nature et les propriétés de la canne. Thénard dans le 3me vol. page 194, s'exprime : "le suc exprimé de la canne n'est presque composé que : d'eau de sucre cristallisable ; de sucre liquide cristallisable ; on y trouve seulement, en outre, un peu d'albumine ou fecule verte, de gomme, de ferment, de *matières salines* en dissolution, et de parmehyme ou matière fibreuse en suspension."

Vous voyez, monsieur, que Thénard n'a rien prétendu et n'a nullement spécié ces *matières salines* dans son analyse la véritable nature de toutes ces matières a été déterminée.

L'essai d'analyse que vous trouvez dans Thénard, n'est pas de lui; il a dit ce que l'on savait sur cette matière, à l'époque où il écrit son traité de chymie. Vous savez d'ailleurs que cette science a fait de grands progrès depuis 40 ans. Nous pouvons démontrer aujourd'hui que de l'albumine n'est pas de la fécule verte, qu'une fécule n'est pas de la chlorophylle ; que les mots de Parenchyme et de matière fibreuse, sont trop vagues. Mais M Thénard connait ces choses la mieux que nous maintenant.

Plus bas, vous ajoutez : "cependant il est un fait que nous croyons devoir citer : c'est que la présence, non seulement des sels de potasse, mais encore de beaucoup d'autres matières étrangères dans le sucre est connue depuis long-tems."

Je n'ignore nullement le fait que vous citez, Monsieur, mais je vous répondrai encore que la nature de ces mêmes sels de potasse n'avait jamais été déterminée, et si Thénard eut soupçonné la présence du chlorure de potassium dans le sucre brut, il se fut bien gardé de proposer l'emploi du sous-acétate de plomb, pour précipiter toutes ces matières ; parcequ'il en serait résulté un grave inconvénient pour les personnes qui auraient fait usage d'un tel sucre, ainsi que des mélasses qui en seraient provenus L'acétate de plomp et le chlorure de potassium se décomposent mutuellement ; il se forme de l'acétate de potasse, sel peu nuisible à la santé, et du chlorure de plomb qui reste dans le sucre et dans les mélasses. Or, vous savez que tous les sels de plomb sont des poisons.

Toutes les autres citations que vous empruntez à la Chimie de Thénard ont rapport au raffinage du sucre brut, et non au jus de la canne à sucre.

Quant à l'observation de Daniel que vous citez pour dernier exemple, et que vous qualifiez, un peu gratuitement, de célèbre chimiste anglais, nous vous prouverons que sa célébrité n'était pas parvenue jusqu'à nous. Eh puis, il n'est nullement question de la canne, ni de sels de potasse dans le passage de Daniel que vous citez : il parle du sucre brut altéré par la chaux, quand elle a été mise en excès. Mais il ne dit pas un mot du sulfate de potasse, ni du chlorure de potassium.

Enfin, monsieur, je sais que quelques chimistes, avant moi, ont essayé de donner l'analyse de la canne à sucre ; mais les essais ont été faits dans un temps où les ressources de la chimie étaient trop insuffisantes et l'analyse végétale trop peu avancée, pour faire connaitre tous les élémens de la canne ; et les chimistes qui s'en sont occupés, se sont presque tous copiés les uns les autres. Sur l'autorité de Bergmann, ils ont tous admis la présence soit de l'acide oxalique, soit de l'acide malique dans le jus de cannes. Cette erreur accréditée depuis longtems nous avait été transmise sans trouver de contradicteurs et nous y croyions sur la foi du maître. Bergmann s'était trompé, en expliquant l'action de la chaux dans la défécation du jus de cannes.

De tous ces faits, il reste, bien clairement démontré, que personne n'a signalé la présence du chlorure de potassium dans le jus de cannes, avant moi, et que c'est ce sel qui rend le sucre déliquescent, quand l'atmosphère est chargée d'humidité Toutes les citations que vous avez faites, ne portent aucune atteinte à ma découverte ; loin dû, je dirai de plus qu'elles ne servent qu'à la corroborer.

Agréez, monsieur, l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur.

AVEQUIN.

Nous avouons que nous relevons avec le plus grand plaisir du monde le gant que M. Avequin semble nous avoir jeté. Nous le crevons, disons-nous, parceque dans la lettre qui l'engage entre ce monsieur et nous aucune nous soignons vainqueur, soit que nous nous battu, il devra résulter quelques avantages pour le public, surtout pour la classe des planteurs ; car, dans cette discussion, l'histoire du jus de canne et de ses propriétés diverses sera toute à exposée du moins conséquence